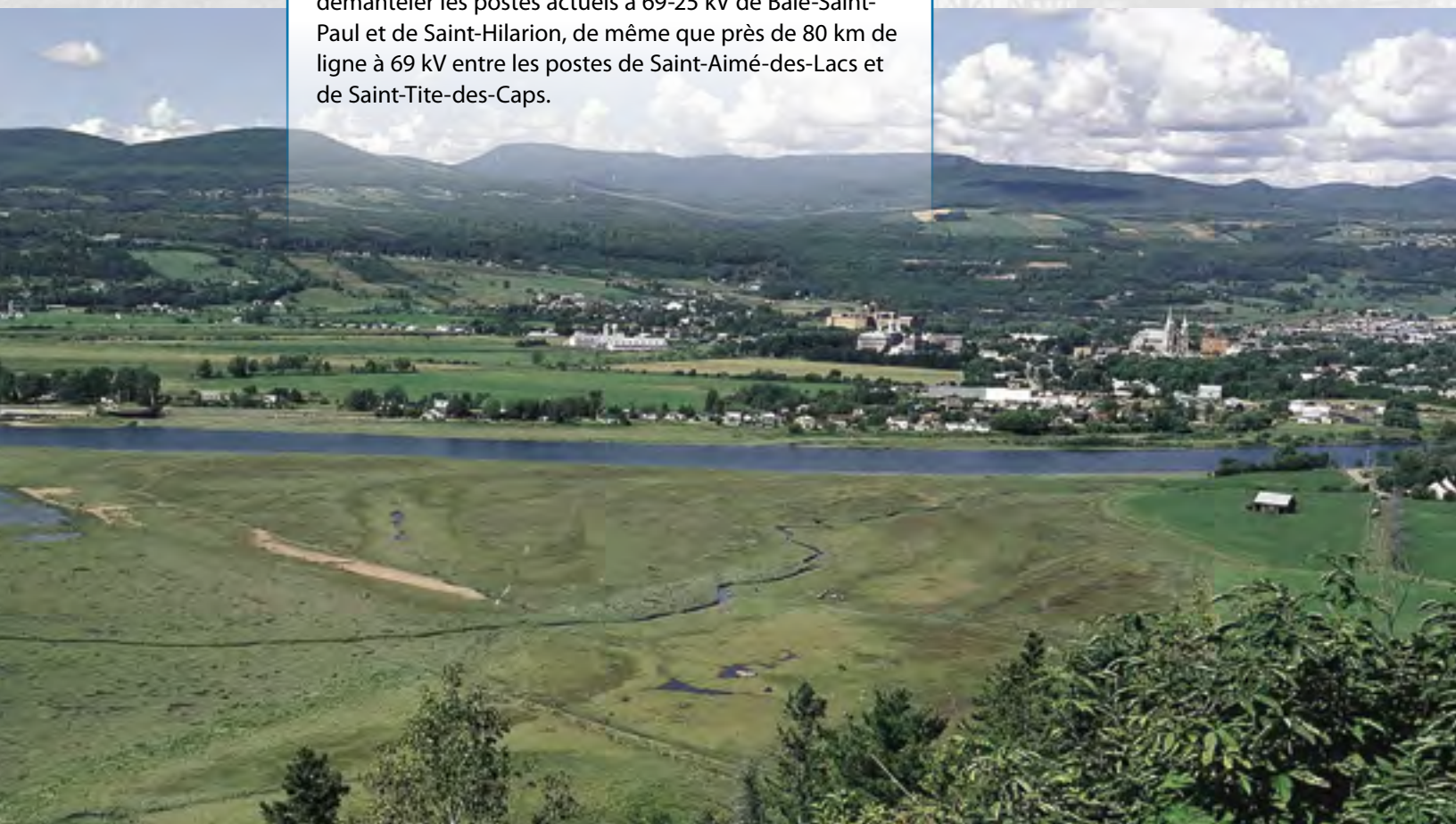


Poste de **Baie-Saint-Paul** à 315-25 kV

INFORMATION SUR LA SOLUTION RETENUE • JUIN 2013

La capacité des postes de Baie-Saint-Paul et de Saint-Hilarion, qui desservent en électricité la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix, ne suffit plus à répondre à la demande croissante de ce territoire.

Hydro-Québec TransÉnergie projette donc de construire à Baie-Saint-Paul, d'ici le printemps 2017, un poste de transformation à 315-25 kV ainsi qu'une ligne pour le raccorder au réseau existant situé au nord de la ville de Baie-Saint-Paul. Par la suite, il sera possible de démanteler les postes actuels à 69-25 kV de Baie-Saint-Paul et de Saint-Hilarion, de même que près de 80 km de ligne à 69 kV entre les postes de Saint-Aimé-des-Lacs et de Saint-Tite-des-Caps.

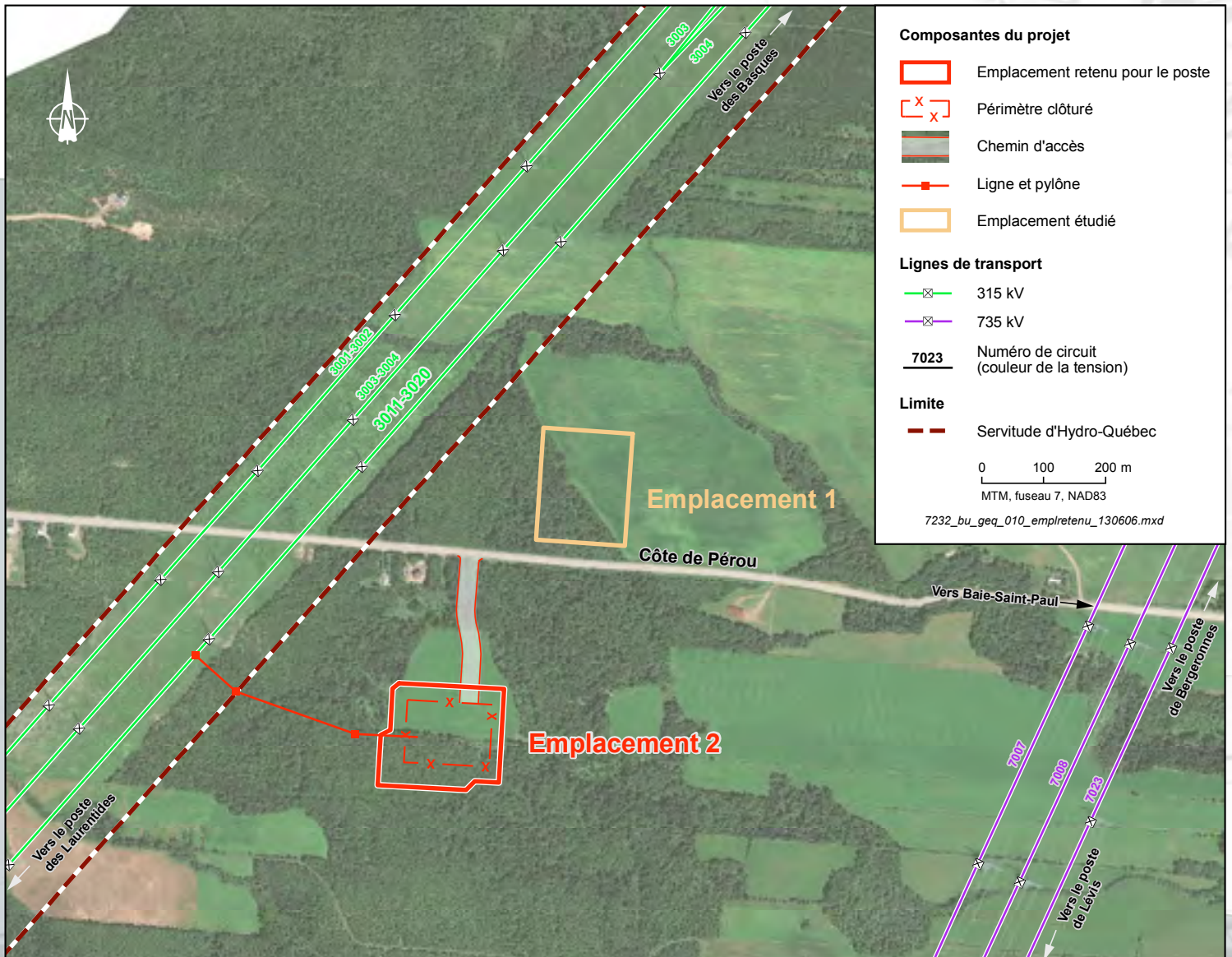


Étapes précédentes

Au cours des étapes précédentes de l'avant-projet, Hydro-Québec a procédé à un inventaire des milieux naturel et humain ainsi que des paysages de la zone d'étude, afin de mieux connaître le milieu où seront implantés le poste et la ligne projetés.

Sur la base de ces études et en tenant compte de critères techniques, économiques et environnementaux, Hydro-Québec a proposé deux emplacements pour le poste à Baie-Saint-Paul, au sud du réseau de lignes à 315 kV : l'un situé à environ 30 m au nord-est de la côte de Pérou (emplacement 1), l'autre à environ 200 m au sud-ouest de la côte de Pérou (emplacement 2).

Au printemps 2013, Hydro-Québec a présenté les résultats des études et les emplacements potentiels pour le poste et sa ligne de raccordement aux différents organismes du milieu, aux propriétaires concernés et à la population. L'entreprise a alors recueilli les commentaires et préoccupations des différents publics et reçu des avis écrits.



Emplacement retenu pour le poste

L'analyse des avis reçus et les commentaires exprimés lors des rencontres d'information et de consultation révèlent que l'emplacement 2 fait l'unanimité. En effet, cet emplacement se trouve plus loin de la côte de Pérou que l'emplacement 1, et à cet endroit le poste ne sera pas visible de la route puisqu'il sera entouré d'un secteur boisé.

Cette solution répond à une préoccupation importante du milieu qui est de minimiser l'impact des nouvelles installations sur le paysage et sur les activités agricoles. De plus, l'emplacement retenu limite les impacts sur les milieux humides et se trouve en dehors de la zone agricole protégée.

Par ailleurs, en vue d'optimiser la solution retenue et de répondre à la demande de l'un des propriétaires concernés, Hydro-Québec a modifié le chemin d'accès au poste.

Caractéristiques du poste

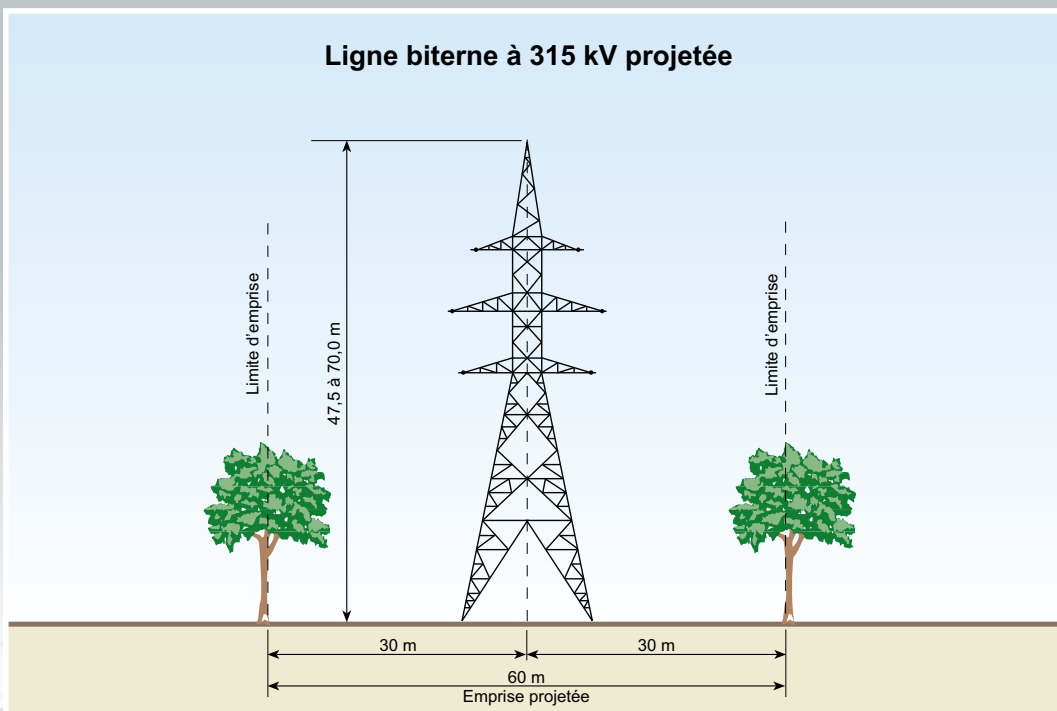
À partir de la côte de Pérou, le chemin d'accès au poste aura une longueur d'environ 250 m. L'espace clôturé du poste sera d'environ 100 m sur 140 m. Hydro-Québec doit toutefois acquérir un terrain d'environ 145 m sur 185 m pour permettre l'aménagement d'une voie de circulation et de fossés de drainage.

Le poste comprendra entre autres les éléments suivants :

- deux transformateurs à 315-25 kV avec bassins de récupération et séparateur d'huile ;
- des portiques d'entrée dans le poste d'une hauteur de 28 m ;
- des canalisations souterraines pour raccorder les lignes de distribution souterraines à 25 kV au réseau existant ;
- un bâtiment de commande.

Caractéristiques de la ligne

La ligne qui raccordera le nouveau poste de Baie-Saint-Paul à la ligne à 315 kV existante aura une longueur d'environ 400 m. Elle sera supportée par trois pylônes à treillis dont la hauteur variera de 47,5 m à 70 m. L'emprise aura une largeur de 60 m.



Pour plus d'information

Ligne Info-projets

418 845-7417 • Sans frais 1 855 845-7417

www.hydroquebec.com/projets/baie-saint-paul.html

Charlotte Sutton

Conseillère – Relations avec le milieu – Montmorency

Direction – Affaires régionales et collectivités

2625, boulevard Lebourgneuf

Québec (Québec) G2C 1P1

sutton.charlotte@hydro.qc.ca

Étapes à venir

Hydro-Québec doit déposer une étude d'impact sur l'environnement auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec en vue d'obtenir les autorisations gouvernementales nécessaires pour réaliser le projet.

Appui au développement de la communauté

Hydro-Québec veille à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de contribuer au développement des communautés d'accueil, grâce à son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI). Ainsi, l'entreprise mettra à la disposition des organismes admissibles un montant représentant 1 % de la valeur initialement autorisée des nouvelles installations visées par le PMVI, une fois les travaux commencés.

Calendrier

ÉTAPE AVANT-PROJET

Information sur l'emplacement et le tracé retenus Été 2013

Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement Hiver 2013-2014

ÉTAPE PROJET

Demande d'autorisations gouvernementales Hiver 2013-2014 à printemps 2014

Obtention des autorisations gouvernementales Été 2015

Déboisement et construction Automne 2015 à printemps 2017

Mise en service Printemps 2017

Démantèlements Automne 2017

